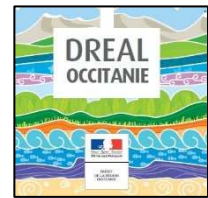




Toulouse le 3 Novembre 2021



L'URBANISME ET LA DENSIFICATION

CONTEXTE

L'Association des Commissaires Enquêteurs de Midi-Pyrénées (ACEMIP) organise le **30 Novembre 2021** une formation sur le thème « **L'Urbanisme et la densification** »

CONTEXTE : *La consommation d'espace par l'urbanisation ces 50 dernières années a conduit depuis le début des années 2000 à la mise en place de textes de loi (SRU, ALUR, ...) visant à une gestion économe des espaces et à la lutte contre l'artificialisation des sols.*

Se traduisant parfois/souvent par une densification uniformément appliquée, quels que soient les territoires, ces politiques suscitent chez les citoyens de nombreuses réactions d'incompréhension, voire de rejet.

Par ailleurs, le « déclassement » en zones naturelles ou à vocation agricole de terrains précédemment constructibles pose des problèmes économiques et sociologiques qui remontent de façon parfois exacerbée à l'occasion de nos enquêtes.

Enfin, de nombreux PLU présentent des OAP, des ER ou des EBC qui interpellent, ou qui n'apparaissent pas suffisamment justifiés, et la suppression des COS a eu à certaines occasions des effets contraires aux objectifs recherchés, avec des formes urbaines pour le moins peu adaptées.

Ces problématiques se retrouvent tant à l'échelle des métropoles les plus importantes (opérations de 1000 logements dans certaines ZAC toulousaines), que des territoires les plus ruraux (taille minimale/maximale des parcelles dans le nord-Aveyron...)

Les programmes et les projets urbains qui sous-tendent les densifications ne sont pas toujours explicités, alors que la concertation du public et la prise en compte du développement durable devraient s'intégrer dans l'élaboration de ces projets. La question de la densité imposée et de la densité acceptée par la population reste également posée.

OBJECTIF : *Permettre au commissaire enquêteur de mieux évaluer, sur les plans qualitatif et quantitatif, les dispositions proposées dans les documents d'urbanismes en matière de densité et de consommation d'espace*

LIEU : La formation aura lieu : **Hémicycle du Conseil Régional Occitanie**
22 boulevard du Maréchal Juin
31400 Toulouse

(Métro ligne B - station « Palais de Justice » - voir plan d'accès en fin de document)

PROGRAMME PREVISIONNEL

- **8h30 à 9h00** : Accueil des participants - Café /Croissants / Emargement.
- **9h00 à 9h10** : Présentation de la journée par Jean-Louis DELJARRY, Président de l'ACEMIP.
- **9h10 à 9h15** : Informations sur les formations à venir par Jamel FAITOUT, DREAL Occitanie

- **9h15 - 10h30 : Politique publique de maîtrise des consommations d'espaces**
Présentation assurée par un intervenant de la DREAL Occitanie

- **10h30 - 10h40** : Pause

- **10h40 - 12h15 : Les outils des PLUi - (OAP)**
Présentation de **Philippe MILLASSEAU**, urbaniste, membre de l'APUMP (Association des Professionnels de l'Urbanisme de Midi-Pyrénées)

- **12h15 - 13h45** : PAUSE DEJEUNER
*Déjeuner debout, pris sur site, afin de favoriser les échanges et maîtriser le timing
Frais de repas compris dans les frais d'inscription.*

- **13h45 - 15h15 : Urbanisme et densité**
Présentation de **Cécile MAISONNEUVE**, Senior Fellow Institut Montaigne, précédemment présidente de « La Fabrique de la Cité »
<https://www.lafabriquedelacite.com/intervenants/cecile-maisonneuve/>

- **15h15 - 16h30 : Table Ronde**
Table ronde animée par **Michel JONES**, Commissaire Enquêteur 31, Ingénieur des TPE, ancien directeur régional de l'Agence Nationale de l'Habitat :
 - Les conférenciers (Cécile MAISONNEUVE, représentant DREAL, Philippe MILLASSEAU)
 - David SEBASTIEN, Président de la CC du Saint Affricain et Maire de Saint Affrique
 - Jacques SEGERIC, Maire de Vigoulet-Auzil, Vice-Président du Sicoval, notaire en retraite,
 - Bénédicte RAYNAUD, Chargée d'affaires de l'opérateur d'habitat social « Les Chalets » - Toulouse

- **16h30 - 16h45** : échanges avec les participants et bilan de la journée.

MODALITES D'INSCRIPTION :

Cette formation est ouverte à tous les commissaires enquêteurs de la région Occitanie agréés en 2021. Pour vous inscrire, merci de remplir avant le **19 novembre 2021 à 12h00** le formulaire accessible en cliquant sur le lien suivant (ou mentionné dans le mail de transmission de ce document) :

<https://forms.gle/Q4oz3tQAistr625g7>

Il est demandé **une participation financière de 25€**, comprenant les frais de restauration - café d'accueil et repas de midi, pris sur place pour permettre les échanges et respecter le timing. L'inscription ne deviendra **définitive** qu'à réception du chèque correspondant établi à l'ordre de ACEMIP, adressé par voie postale à :

Christian TOURAILLES

MOURES - 09 270 - MAZÈRES

tel : 06 89 76 78 36 - email : familytourailles@orange.fr

La capacité d'accueil étant limitée pour des raisons de jauge sanitaire, il ne sera possible d'enregistrer qu'un nombre limité de participants (environ 120 inscriptions de CE de l'Acemip) (30 CE de CCE LR - 20 CE de Adour-Gascogne) - selon les conditions sanitaires en vigueur à ce jour. En cas de dépassement du nombre de demandes ou d'évolution des quotas, les inscriptions se feront par ordre chronologique de réponse dans Google-Forms, et les chèques seront détruits ou restitués à demande aux personnes qui ne pourraient être admises. **Les désistements après la date du 26 novembre ne pourront donner lieu à remboursement.**

CONDITIONS D'ACCES :

Compte tenu des difficultés de stationnement, le métro est à privilégier. L'accès au Conseil Régional est possible à partir de la station « Palais de Justice » (métro Ligne B ou tramway lignes T1 - T2). Il est possible d'utiliser les parcs relais de Tisséo - <https://www.tisseo.fr/se-deplacer/parc-relais>

L'accès au Conseil Régional est soumis aux contraintes COVID-19 (passe sanitaire et masque obligatoire) et aux contraintes Vigipirate (pièce d'identité requise).

La journée se déroule dans la salle des assemblées.

